

Motion déposée par les représentants du personnel enseignant à l'occasion du CA du 28 janvier 2013.

La dotation 2013 du lycée Ribot ne permet pas un fonctionnement normal de l'établissement.
Aussi nous votons contre cette dotation et sollicitons une audience auprès de Monsieur le Recteur.

En raison de la diminution des effectifs de seulement 21 élèves sur 1358, nous perdons 97 heures-postes, soit l'équivalent de 5,3 postes (1 poste pour 4 élèves en moins). Le calcul du Rectorat se base sur une prévision qui ne tient pas compte des effectifs réels des 2nde en hausse de 30 élèves cette année et qui seront en 1ère l'an prochain. Il nous prévoit 60 élèves de moins alors que ce sera 21...

Une telle dotation conduit à la suppression de 3 postes de retraités et de 2 postes de collègues (1 en histoire et 1 en EPS) très investis dans l'établissement depuis une dizaine d'années, ainsi qu'à 4 services partagés. Cela nous semble inacceptable puisque il y a des heures supplémentaires, de 2 à 4 h par collègue selon les matières, plus que ce qu'un enseignant peut se voir imposer statutairement, et assez pour éviter les suppressions de postes. Deux suppressions de postes de retraités en économie gestion, conduisent à 4,4 heures supplémentaires par professeur.

Les professeurs surchargés en heures supplémentaires ne peuvent assurer un suivi personnalisé et efficace de leurs élèves. Aussi la majorité des collègues, toutes disciplines confondues, n'assurera que l'heure supplémentaire obligatoire. Le lycée ne pourra donc fonctionner avec cette dotation à la rentrée. Nous réclamons donc 50 heures postes supplémentaires à cette dotation.

Monsieur le Proviseur doit gérer la pénurie des moyens, il est ainsi prévu de regrouper dans une même classe les élèves des séries scientifique et littéraire. C'est un non-sens pédagogique notamment en AP et TPE et cela prive les élèves de leurs repères au sein du groupe classe. Nos jeunes ont besoin de ces repères pour réussir.

Le lycée s'est massivement mis en grève ce lundi 28 janvier et a obtenu le soutien d'élus : M. Lefait notre député et M. Magnier, Maire de Saint-Omer et Conseiller Régional. D'autres actions ont été envisagées en Assemblée Générale.